

B3 national FFVoile

Du 21 au 25 mars 2005 à l'ENV de ST PIERRE QUIBERON (56)

Fiche descriptive de la formation

Principal enjeu : Préparer l'avenir durable des formations aux certifications délivrées par la FFVoile pour les **Moniteurs occasionnels de voile**.

Objectif : Améliorer le dispositif de formation des Moniteurs fédéraux pour 2005 – 2007

Public : *Formateurs licenciés FFVoile, qualifiés et expérimentés (maîtrisant le dispositif actuel modulaire de formation), engagés dans la rénovation des formations fédérales de Moniteur occasionnel (participants à l'un des deux stages B3 de mars 2004 à l'ENV ou d'octobre 2004 au CREPS d'AIX en "PROVENCE, et/ou impliqués dans la réforme des contenus d'enseignement de la voile de la FFVoile).*

Documentation personnelle : *Conformément aux propositions du stage « B3 » d'AIX EN PROVENCE du mois d'octobre 2004, les participant(e)s sont invité(e)s à se munir des **outils de formation** les plus affûtés parmi ceux qu'ils(elles) utilisent avec succès. De même, un temps de présentation des **innovations et expérimentations** pourra être dégagé lors du stage pour le plus grand bénéfice de tous.*

Équipement personnel : *Afin de participer aux séquences d'observation sur l'eau, les participant(e)s sont invité(e)s à se munir d'une tenue nautique adaptée à la saison.*

Stratégie : S'appuyer sur l'évolution législative de la reconnaissance des diplômes fédéraux pour rénover/améliorer la formation en capitalisant les évolutions apportées au dispositif par les acteurs régionaux et en apportant les innovations nécessaires à la consolidation du dispositif au regard d'une part de la bonne application de l'article 363.1 du Code de l'éducation et d'autre part, de l'évolution coordonnée des contenus d'enseignement et de la démarche de formation renouvelée de la voile.

Encadrement : Formateurs : **Richard CARLON (ENV)**
Philippe DELAYE (ENV)
Intervenants : **Jacques CATHELIN (FFVoile)**
Jacques HUBLET (Ligue de voile PACA)
Philippe RODET (Nautisme en Bretagne)

Programme :

Thème n°1 : La certification du Moniteur occasionnel de voile.

Présentation du nouveau règlement du diplôme fédéral de moniteur et du livret expérimental de certification associé ; notions de responsabilité des certificateurs ; rédaction de conseils d'utilisation et réflexion collective autour des critères d'évaluation à retenir pour les différentes épreuves de certification.

Thème n°2 : La formation du Moniteur occasionnel de voile.

Echanges entre participants autour des « bonnes pratiques pédagogiques actuelles » (l'état de l'art) et les évolutions des modules de formation réutilisables, soit dans l'ordre :

- **a) Présentation** d'outils facilitant la transition de la formation modulaire vers la nouvelle démarche de formation des moniteurs fédéraux ;
- **b) Mutualisation** des contenus mobilisables dans le nouveau dispositif, par thématique : *sécuriser, animer* et *enseigner* ;
- **c) Réflexions** sur les nouveaux contenus et les nouvelles procédures de formation.

Thème n°3 : La relation « théorie / pratique » dans la formation des moniteurs de voile.

Réflexion sur l'intervention du formateur, des problématiques de la relation théorie pratique et de l'alternance en formation professionnelle, avec proposition d'aide aux formateurs pour l'exploitation de l'alternance et de la situation pédagogique en centre de formation

- **a) Mise en place d'un TP expérimental** : avec mise en évidence des étapes de formation des moniteurs, de la relation théorie pratique et du rôle des tuteurs.
- **b) Travail sur un groupe de stagiaires BEES 1° voile en formation à l'ENV et un groupe support pour identifier les styles d'intervention des tuteurs** : avec expérimentation sur les styles d'intervention suivi d'un échange sur les intérêts et les limites des différentes procédures de travail sur l'eau.

Emploi du temps :

- **Durée** : Le stage, d'une durée totale de 4 journées de formation (28 heures) débutera le lundi à 14 heures précises (formalités d'accueil à l'ENV à partir de 11H00) et se terminera le vendredi à 15H00 ;
- **Horaires** : Les horaires sont précisés dans le programme prévisionnel joint. Ils pourront évoluer en début ou en cours de stage. L'internat reste fortement recommandé pour bénéficier de l'ensemble des apports, travaux et échanges entre participants.

Divers :

- **Travaux vidéo** : certaines phases du stage pouvant donner lieu à des prises de vues utiles à l'animation du stage, toute utilisation ultérieure dans un document de formation diffusable fera l'objet d'une demande d'autorisation personnalisée avec visionnement possible des séquences retenues, conformément à la législation et à la jurisprudence en vigueur.

Inscriptions :

Par courrier adressé à :

**Mission formation de l'encadrement de la FFVoile,
17 rue Henri Bocquillon, 75015 PARIS
*accompagné d'un exemplaire signé de la convention de formation.***

- Pièces jointes :**
- programme prévisionnel,
 - bulletin d'inscription,
 - convention de formation,
 - bilan B3AIX en PROVENCE.